



APPEL À CANDIDATURE

Résidence d'auteur au Collège Lavalley

du 7 janvier au 8 février 2019

Cette résidence relève d'un dispositif de partenariat en éducation artistique, culturelle et numérique entre le collège Lavalley, l'Usine Utopik (partenaire artistique) et la ville de Saint-Lô (département de la Manche). Elle offre des conditions de travail appropriées, un logement au sein de l'établissement scolaire, ainsi qu'une bourse d'écriture.

La résidence d'écriture permet aux collégiens d'approcher la démarche littéraire dans son processus et de bénéficier d'une relation privilégiée avec l'auteur. Elle offre un espace d'ouverture, de réflexion et d'expression auquel les élèves peuvent être associés individuellement ou collectivement.

RÉSIDENCE DE CRÉATION

La résidence est ouverte à tous les genres littéraires, aux auteurs français et étrangers francophones qui ont déjà publié un ou plusieurs ouvrages à compte d'éditeur. Le projet peut être uniquement textuel ou éventuellement donner lieu à un croisement avec d'autres formes ou d'autres disciplines.

La résidence offrira à l'auteur-e le temps et la liberté de poursuivre son travail de création en cours. Il-elle sera libre de consacrer au moins 70 % de son temps à ce travail personnel.

L'auteur consacra 36h de son temps de travail à des actions de médiation (ateliers d'écriture, lecture, rencontres et débats...) en direction du public scolaire du collège Lavalley (30 h) et plus largement à un public extérieur (6 h). Les actions seront préparées en amont entre les partenaires (enseignants, documentalistes, bibliothécaires ...) et l'auteur.

- Approches thématiques souhaitées pour les actions de médiation :
 - Regards sur la société (dénoncer les travers de la société, individu et société : confrontations de valeurs ?)
 - dire l'amour
 - la fiction pour interroger le réel
 - visions poétiques du monde
 - agir dans la société : individu et pouvoir
 - informer, s'informer, déformer
 - la ville : lieu de tous les possibles
 - progrès et rêves scientifiques.

Conditions d'accueil et de résidence :

L'auteur est invité durant 5 semaines (période consécutive).

Il est logé gratuitement dans un appartement au sein de l'établissement scolaire.

L'espace de résidence se situe au cœur du collège, dans la galerie-artothèque du collège.

Présence:

La présence de l'auteur est requise pendant la durée de la résidence.

Les actions de médiation au niveau du collège (30h) auront lieu durant les temps scolaires (8h-12h / 13h30- 16h30)

Les interventions auprès du public extérieur (rencontres publiques, ateliers d'écritures ou de lecture, lecture expressive, pratique théâtrale ...) (6h) se dérouleront sur quatre jeudis, de 16h30 à 18h30.

L'auteur accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits, photos, etc.) soient diffusées et mises en ligne sur le site internet du collège, dans le but de communiquer sur la résidence.

Allocation :

L'auteur bénéficiera d'une bourse d'écriture d'une valeur de 2500 € brut si l'auteur paye les cotisations. Sinon, de cette somme sera déduit les cotisations obligatoires (précompte AGESEA) soit 257,01 euros reversés à l'AGESEA. Ainsi l'auteur touchera 2242,99 euros net reversés en droits d'auteur. Le collège (par le biais de l'Usine Utopik) reversa à l'AGESEA 1,1 % pour la contribution de diffuseur, soit 27,5€.

L'auteur percevra la moitié de sa bourse d'écriture (1250€) au début de la résidence, la 2nde moitié sera réglée à l'issue de la résidence.

Les frais de transport aller/retour domicile de l'auteur – Saint-Lô sont remboursés par l'Usine Utopik à hauteur maximum de 200€ sur présentation de justificatifs. (Billet de train, tickets de péage, ticket de caisse essence)

Les frais alimentaires restent à la charge du résident.

Dossier de candidature :

- un dossier présentant **les thèmes et/ou les genres abordés.**
- un CV et une bibliographie mis à jour.
- une note d'intention **décrivant le projet d'écriture et le(s) projet(s) qui pourrai(ent) être développé(s) dans le cadre de la résidence en direction de publics d'âges différents.**
- des ouvrages, documents ou textes déjà réalisés.

Courrier accompagné d'une enveloppe au format du dossier, affranchie et libellée (noms et adresse du candidat pour le renvoi des dossiers non retenus).

Les courriers électroniques sont acceptés (fichier en format PDF uniquement).

Les candidats seront informés des résultats de la sélection par courrier électronique.

Dossier de candidature à envoyer en double exemplaire avant le **8 décembre 2018** à :

<p>Usine Utopik / Relais Culturel Régional La Minoterie 50420 TESSY-SUR-VIRE</p> <p>Renseignements auprès de : Xavier Gonzalez, directeur, Delphine Grimaud, coordinatrice culturelle</p> <p>02 33 06 01 67 / usineutopik@gmail.com</p>	<p>Résidence d'auteur/Collège Georges Lavalley 30 rue François 1er 50003 Saint-lô</p> <p>Renseignements auprès de : M. Carnet, principal du collège</p> <p>02 33 05 14 02 / ce.0500094f@ac-caen.fr</p>
--	--